

CONSEIL GENERAL DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 19 NOVEMBRE 2007

--oOo--

DELIBERATION N°6

OBJET : **RAPPORT DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N°6 PROGRAMMATION DES TROIS NOUVEAUX COLLEGES.**

RAPPORTEUR : **Monsieur Michel MOLY**

DELIBERATION :

LE CONSEIL GENERAL,

VU le rapport N° 6 de son Président,

VU la délibération N° 1 du 2 avril 2007 relative à « 2007-2012 : un programme ambitieux pour les collèges »,

VU L'article L213-1 du Code de l'Education modifié par la loi N° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

Et après en avoir délibéré,

DECIDE

- de se prononcer favorablement sur l'implantation de 3 nouveaux collèges sur les communes de Millas, Le Boulou et Clairac,
- d'autoriser le président à consulter le CDEN selon l'article L213-1 du Code de l'Education modifié par la loi numéro 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, « *le Conseil Général arrête après avis du CDEN, en tenant compte de critères d'équilibre démographique, économique et social, la localisation des établissements, leur capacité d'accueil, leur secteur de recrutement et le mode d'hébergement des élèves* »,
- d'autoriser le président à solliciter auprès des communes concernées les terrains viabilisés nécessaires pour la construction des collèges.

La présente délibération a été adoptée en séance publique par 21 voix pour, 9 abstentions.

Le vote a eu lieu à main levée.

ONT VOTE POUR

M. Jean-Louis ALVAREZ, M. Pierre AYLAGAS, M. Christian BLANC, M. Christian BOURQUIN, M. Alain BOYER, M. Louis CASEILLES, M. Guy CASSOLY (absent ayant donné pouvoir à M. Jean-Louis ALVAREZ), M. Jean CODOGNES, M. Henri DEMAY, M. Pierre ESTEVE, M. Robert GARRABE, M. Jean-Jacques LOPEZ, M. Marcel MATEU, M. Michel MOLY, M. René OLIVE, Mme Marie-Cécile PONS, M. Elie PUIGMAL, M. Bernard REMEDI, M. Alexandre REYNAL, M. Antoine SARDA, M. Jean VILA

SE SONT ABSTENUS :

M. Jacques BOUILLE, M. Henri CARBONELL, M. Jean-Luc ENGLEBERT, M. Serge FA, M. Jean MAYDAT, M. Jean RIGUAL, M. Pierre ROIG (absent ayant donné pouvoir à M. Jean RIGUAL), M. Fernand SIRE, M. Jean SOL

ETAIT ABSENT EXCUSE : M. Georges ARMENGOL

La séance était présidée par Monsieur Christian BOURQUIN et Monsieur Marcel MATEU faisait fonction de Secrétaire.

LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL,

Christian BOURQUIN